

Dinant, le 16 mars 2026

VILLE DE DINANT – ATTAQUES DE BUSE À DINANT

Depuis le 23 février, une douzaine de personnes ont été attaquées par une buse à différents endroits de Dinant : Square Lion, Drève des Cavaliers, rue de Bonsecours, cour de l'école de Bellevue, place Reine Astrid, etc.

Suite à ces attaques, et afin de garantir la sécurité publique, il a été décidé de procéder à la capture de cet animal. L'objectif de la Ville est de capturer la buse afin de la conduire dans un CREAVES (Centre de Revalidation pour Animaux Sauvages), où elle sera examinée par un vétérinaire agréé.

Dans le cadre de ce dossier particulier, la Ville de Dinant collabore étroitement avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF) ainsi qu'avec un bagueur agréé de l'Institut des Sciences naturelles.

Nous souhaitons préciser que la période de nidification de la buse n'a pas encore commencé (elle se situe généralement entre avril et mai). Il n'est donc pas certain qu'il s'agisse d'un comportement lié à la défense d'un territoire ou de jeunes.

La buse est une espèce protégée. La Ville a donc sollicité une dérogation de capture auprès du Service public de Wallonie. Cette dérogation a été obtenue le 14 mars et est assortie de plusieurs conditions visant à garantir la protection de l'animal.

QUE FAIRE EN CAS D'ATTAQUE DE BUSE ?

- Protégez vos yeux.
- Protégez votre tête.
- En cas de blessure importante, consultez votre médecin traitant et vérifiez que votre vaccination est à jour.
- Prévenez le Département de la Nature et des Forêts (DNF) par téléphone au **082/676.890**, en indiquant l'endroit précis et l'heure de l'attaque.
- En dehors des heures de service, composez le **1718**. Votre appel sera alors pris en charge par **SOS Environnement**, qui filtrera les demandes avant de contacter les services de permanence du DNF.

La Ville de Dinant appelle la population à rester prudente et attentive dans les zones concernées et remercie la population pour sa vigilance et sa collaboration.